



Réunion du 1^{er} décembre 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ

Nombre de conseillers en exercice : 109
Nombre de présents : 95
Nombre de votants : 103

L'an deux mille quatorze, le premier décembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx, sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM Guy LAFFITTE, Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, David CRABOS, Michel LAURIO, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Nadia BEAUSSART (suppléante de Hervé LAFITTE), Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Jean-Charles CAZALÉ (suppléant de Louis COSTEDOAT), Dominique TOUYA, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Paul MONTAUT, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Nicole TURRA, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Michel LAGOUARDAT, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Louis GOUDICQ, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Véronique ETCHART, Estelle PALIS, Gilbert AURRIAC, Anthony BERBEL, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, Bruno CIOSSÉ, Patrice LAURENT, Stéphanie LERICHE, Jeanne LUGA, François MATEOS, Olivier MOUNOLOU, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Corinne RHOUY, Jean-Luc MARTIN, Bernard CAZENAVE, Yves DARRIGRAND, Pierrette DOMBLIDES, Philippe GAUDET, Emmanuel HANON, Jacqueline LACLAU-PECHINE, Claire-Lise LAFOURCADE, Dominique LALANNE, Fabien LARRIVIERE, Bernard MELIANDE, Frédéric PETERS, Patrick PEYRE-POUTOU, Bernadette PRADA, Jean-Marc TERRASSE, Bernard TURPAIN, Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, Claude ESCOFET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Emmanuelle LACROIX-CHAGUE, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LECHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Didier ALSINET, Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET (pouvoir à Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Idelette DEMAISON (pouvoir à David CRABOS), Mathias DUCAMIN, Hervé LAFITTE, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Michel JESER, Delia MATA-CIAMPOLI (pouvoir à Pierre MUCHADA), Jacques CLAVE (pouvoir à Véronique ETCHART), Jean-Pierre HOURCLE (pouvoir à Emmanuel HANON), Valérie MARQUEHOSSE (pouvoir à Michel LABOURDETTE), Marie-Luce MUSEL (pouvoir à Frédéric LARRIVIERE), Sylvie DAHETZE, René LACABE (pouvoir à Claude ESCOFET).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

**RAPPORT N° 17 : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC
L'UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR (UPPA) POUR
2015-2018**

Rapporteur : M. Jean-Pierre DUBREUIL

La communauté de communes de Lacq-Orthez apporte depuis 2008 son soutien aux projets de recherche et aux actions de valorisation et de transfert de technologie en lien avec le développement du bassin de Lacq au travers d'une convention avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

La convention de partenariat avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour s'achevant le 31 décembre 2014, il vous est proposé de renouveler et conforter notre action pour la période 2015-2018 dans le cadre d'une enveloppe budgétaire globale de **420 000 €**.

Cette enveloppe pourrait être répartie de la manière suivante :

- attribution d'une subvention globale de **320 000 €** à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour dans le cadre d'une convention de partenariat ci-annexée pour la période 2015-2018

Le soutien aux projets de recherche concernerait les thématiques liées :

- ⇒ au pôle de compétitivité Avenia :
 - exploration et exploitation du sous-sol (hydrocarbures, stockage CO2, génie pétrolier, etc.),
 - matériaux pour l'énergie
- ⇒ à la chimie fine,
- ⇒ aux nanotechnologies,
- ⇒ aux matériaux,
- ⇒ à l'environnement,
- ⇒ au développement et à l'aménagement du territoire : foncier, risques technologiques, développement économique, renouvellement urbain, identités, tourisme, patrimoine, etc.

Le soutien aux **allocations de recherche (thèses)** pour la période 2015-2018 s'élèvera à **180 000 €**.

Le soutien à la valorisation de la recherche se traduirait par :

- ⇒ L'attribution d'allocations pour des post doctorants sur des travaux de recherche adossés à un projet ayant un impact sur le développement du bassin de Lacq. Le montant alloué aux **allocations post-doctorants** sera de **138 000 €** pour la période 2015-2018.
- La réservation d'une enveloppe budgétaire pour la période 2015-2018 de 100 000 € soit 25 000 € par an attribuée aux projets de transfert de technologie dans le cadre des projets économiques locaux et d'une convention spécifique d'attribution ainsi qu'au Contrat de projet Etat Région (halle technologique) permettant de développer au niveau pilote des axes de recherche dans les domaines cités plus haut (AVENIA, matériaux).
- ⇒ Le soutien à l'organisation du congrès Curie par l'Université de Pau et des Pays de l'Adour en juin 2015 à Pau. Le montant alloué à l'organisation de ce congrès Curie sera de **2 000 €**.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'approuver** le renouvellement de la convention avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour selon les termes de la convention annexée à la présente délibération,
- **d'autoriser** son Président à signer ladite convention,
- **de procéder** à l'inscription au budget 2015 d'un crédit de **103 000 €** correspondant à l'exécution des actions prévues dans le cadre de la convention avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour pour l'année 2015,
- **de donner délégation à son bureau** pour retenir les projets à financer selon les modalités prévues dans la convention entre la communauté de communes de Lacq-Orthez et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour,
- **d'approuver** la réservation d'une enveloppe budgétaire globale de **420 000 €** pour la période 2015-2018 pour le financement de l'ensemble de ces allocations et soutien aux projets en lien avec le développement économique de notre territoire.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 04/12/2014
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 04/12/2014